

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE SPÉCIALE**

**LE LUNDI 29 AVRIL 2024 – 20H 00**

---

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Saint-Pie, tenue le lundi 29 avril 2024 à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Sont présents : mesdames les conseillères Geneviève Hébert, Sylvie Guévin et monsieur le conseiller Luc Darsigny, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario St-Pierre.

Ainsi que Dominique St-Pierre, directrice générale et Annick Lafontaine, greffière.

Absents : madame à conseillère Pascale Pinette et monsieur le conseiller Jean Pinard.

---

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Premier répondant/pompier et assistant-préventionniste – embauche
5. Lettre de démission du conseiller du district # 2 – dépôt
6. Période de questions et levée de la séance

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

---

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière confirme qu'un avis de convocation a été dûment acheminé à chacun des membres du conseil municipal conformément aux dispositions de la loi.

---

**Résolution 49-04-2024**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Geneviève Hébert, appuyé par Sylvie Guévin et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 29 avril 2024 soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

**Résolution 50-04-2024**

**4. PREMIER RÉPONDANT/POMPIER ET ASSISTANT-PRÉVENTIONNISTE – EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT que le poste de premier répondant/pompier est vacant;

CONSIDÉRANT la proposition du comité de sélection pour l'embauche de monsieur Éric Robert;

En conséquence, il est proposé par Luc Darsigny, appuyé par Sylvie Guévin et résolu :

QUE le conseil entérine l'embauche de monsieur Éric Robert à titre de premier répondant/pompier et assistant-préventionniste à compter du 29 avril 2024 et autorise le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, à signer le contrat de travail de monsieur Éric Robert.

Ce poste est assujéti au règlement 267 relatif aux conditions de travail du Service de sécurité incendie et du Service des premiers répondants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

## **5. LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER DU DISTRICT # 2 – DÉPÔT**

Conformément à l'article 316, al. 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière dépose la lettre de démission de M. Pierre Blais, conseiller du district # 2 reçue le 25 avril 2024 avec effet immédiat.

---

## **Résolution 51-04-2024**

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT qu'aucune question n'est posée pendant la période de questions réservée aux sujets mentionnés à l'ordre du jour et que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, il est proposé par Geneviève Hébert, appuyé par Luc Darsigny et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h13.

Adoptée à l'unanimité des conseillers